

Sujet : [INTERNET] Projet de centrale solaire

De : >

Date : 03/05/2024 à 20:37

Pour : ddt-epsancoins@cher.gouv.fr

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous écris pour exprimer mon désaccord concernant le projet de centrale solaire des Varissons à Sancoins. Plusieurs aspects de ce projet m'inquiètent.

Tout d'abord, le choix du site pour cette centrale est source d'inquiétude. Il est situé entre deux étangs, l'étang de Javoulet et l'étang de la Grenouille, zones riches en biodiversité végétale et importantes pour les oiseaux migrateurs. L'étang de Javoulet est même classé ZNIEFF. Des études de 2016 ont montré que les fermes solaires aux États-Unis étaient responsables de la mort de milliers d'oiseaux par an. Implanter un tel projet dans un couloir migratoire pour des espèces en danger est inapproprié. L'enquête d'impact a identifié 22 espèces menacées, dont la cigogne noire, le milan royal, le busard cendré, le faucon pèlerin et le héron bihoreau gris. Ce biotope fragile serait fortement perturbé par cette infrastructure. Il est impossible de déplacer un habitat aussi ancien. Cela va à l'encontre des efforts de l'Union européenne pour la biodiversité.

En plus des préoccupations concernant la faune, le paysage bocager local est menacé. Un décret récent exige l'absence de végétation autour des panneaux solaires. Comment le demandeur compte-t-il respecter ces règles sans toucher aux haies ni à la forêt adjacente, également ZNIEFF? Il est impensable de défricher cette zone.

Je vous demande, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de rejeter ce projet et d'encourager des solutions alternatives respectueuses de l'environnement.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Louise d'Aramon